

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE  
L'AVEYRON

EXTRAIT du REGISTRE  
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de MONTLAUR

*Nombre de membres*

- *afférents au conseil municipal : 15*
- *en exercice : 15*
- *qui ont pris part à la délibération : 15*

Date de la convocation : 29/05/2020

Date d'affichage :

**Séance du 04 juin 2020**

**L'an deux mille vingt**

**Et le quatre juin à 21 heures**

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Foyer Magali à Montlaur, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Étaient présents : ALINAT Myriam, BERNAT Laurent, CASTAN Yves, COVINHES Fabien, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DELMAS Marie, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, RIVEMALE Patrick, ROUSSET Jean-François, VALAT Karine, WALIGORSKI Marie-Lou

Secrétaire de séance : RAMONDENC Viviane

Objet de la délibération n°27-2020

**Désignation d'un (e) correspondant (e) défense**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le Gouvernement a mis en place depuis 2001 un réseau de correspondants défense dans chaque commune. Cet élu a vocation à développer le lien Armée-Nation. Il est l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du département et de la région.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner le correspondant défense de la commune.

**Après un vote du conseil municipal est désigné :**

- M. LAFFOND Bernard correspondant défense pour la commune de Montlaur

Adopté à l'unanimité des voix

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Suivent au registre les signatures des membres présents,  
Pour copie conforme.*

Le Maire  
Patrick RIVEMALE

